



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES, ARCHIVISTES ET DOCUMENTALISTES

B.P. 3252 – Dakar | Tél. : +221 33 825 76 60 | Fax : +221 33 824 05 42
<https://ebad.ucad.sn/>

APPEL À CANDIDATURES
PREMIÈRE ANNÉE DU MASTER (M1)

Sciences de l'information documentaire
Formation en présentiel ou à distance

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'accès en première année du Master en Sciences de l'information documentaire s'effectue sur étude de dossier. Cette formation vise à approfondir les compétences théoriques, méthodologiques et professionnelles dans les domaines des archives, des bibliothèques et de la documentation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux professionnels de l'information documentaire d'approfondir leurs connaissances théoriques, méthodologiques et professionnelles, mention Information documentaire.
- Renforcer les capacités d'analyse, de conception et de pilotage de projets dans les domaines des archives, des bibliothèques et de la documentation.
- Offrir à des diplômés de l'enseignement supérieur la possibilité de réorienter leur parcours vers les métiers de l'information documentaire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Concevoir, piloter et mettre en œuvre des projets et programmes d'information documentaire.
- Analyser les enjeux stratégiques liés à la gestion et à la circulation de l'information documentaire.
- Concevoir, développer, administrer et évaluer des services et des systèmes d'information documentaire.
- Analyser les mutations de la société de l'information, notamment au regard de l'impact des TIC et des exigences de la gouvernance de l'information.

INFORMATIONS PRATIQUES

Niveau d'étude	Première année du Master (M1)
Domaine	Sciences de l'homme et de la société
Durée totale	Quatre semestres (deux en M1, deux en M2)
Diplôme délivré	Master en Sciences de l'Information Documentaire
Spécialités	Technologies de l'information - - Ingénierie documentaire - - Valorisation du patrimoine documentaire
Ouverture des registres	15 avril 2026
Clôture des registres	30 juin 2026

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Réseaux d'information publics : Archives nationales, Bibliothèque nationale, Centre national de documentation scientifique et technique (et leurs antennes).
- Centres et services d'information des établissements publics, des sociétés nationales et des collectivités territoriales.
- Organisations internationales et organisations non gouvernementales.
- Entreprises et organismes du secteur privé.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Une licence en sciences de l'information documentaire, avec au moins deux (2) années d'expérience professionnelle dans le domaine.
- Un diplôme admis en équivalence et justifier d'au moins deux (2) années d'expérience professionnelle dans les métiers de l'information documentaire.

COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier doit être soumis en ligne sur le site du concours et comprendre :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur de l'EBAD, précisant l'option choisie (distancielle ou présentielle).
- Un projet de recherche (5 pages maximum).
- Un curriculum vitae.
- Une lettre du supérieur hiérarchique autorisant le / la candidat(e) à suivre la formation (pour les professionnels).
- La liste des travaux réalisés (produits documentaires, mémoires, rapports de stage, etc.), authentifiée par l'autorité compétente.
- Une pièce d'état civil datant de moins de trois mois.
- Une copie certifiée conforme des diplômes.
- Frais de dossier : 10 000 FCFA non remboursables
- Un formulaire de candidature téléchargeable sur le site de l'EBAD.

NB — Pour les candidats issus d'une université autre que l'UCAD, une demande d'équivalence devra être déposée au Rectorat : <https://equivalence.ucad.sn>



Pr Djibril Diakhate